



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

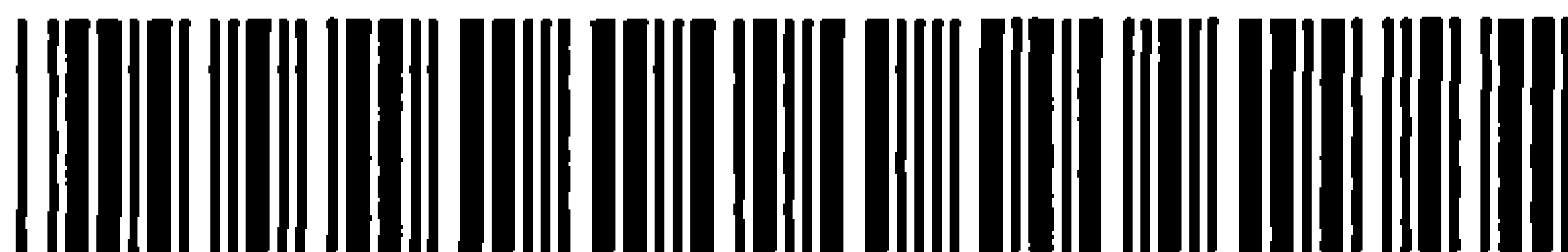
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 22133

Numéro SIREN : 518 467 857

Nom ou dénomination : A 440 PUBLISHING

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2017 sous le numéro de dépôt 9631



1700964201

DATE DEPOT : 2017-01-27

NUMERO DE DEPOT : 2017R009631

N° GESTION : 2009B22133

N° SIREN : 518467857

DENOMINATION : A 440 PUBLISHING

ADRESSE : 77 rue de Charonne 75011 Paris

DATE D'ACTE : 2017/01/26

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

Ri du 26/01/2017

PAREX *Audit S.A.S*

Gr
C

27 JAN. 2017

209B22133

n° 9631

A 440 Publishing

Société à responsabilité limitée

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la
société « A 440 Publishing », société à responsabilité
limitée, en société par actions simplifiée**

*Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation en société par actions simplifiée*

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 21 décembre 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

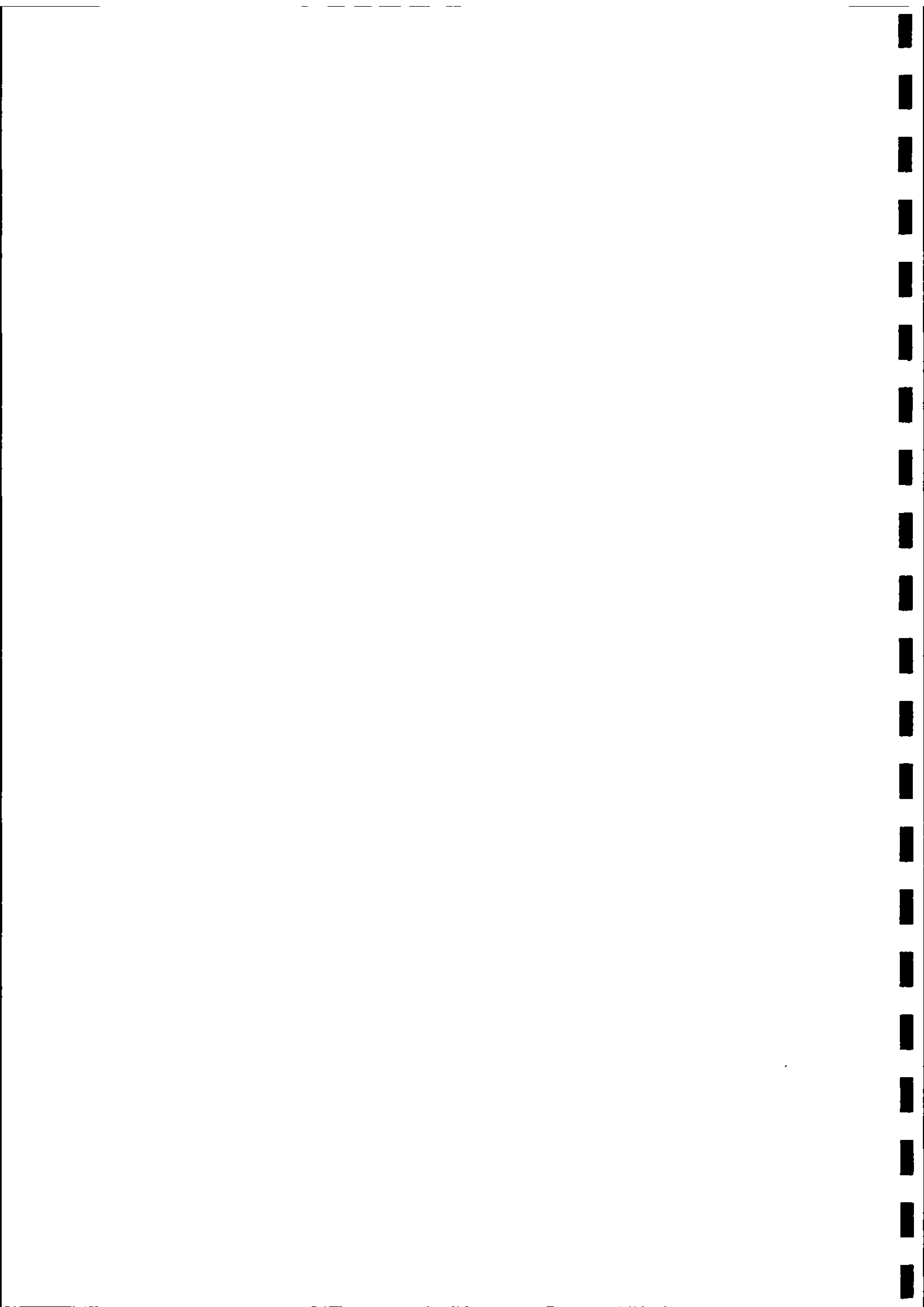
- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Notre analyse a porté sur une situation intermédiaire établie au 16 décembre 2016 faisant apparaître un résultat déficitaire de 37 045 € et des capitaux propres positifs de 15 948 €. La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le résultat d'exploitation est déficitaire ;
- La société dispose de ressources en fonds de roulement lui permettant d'autofinancer ses besoins de financement à court terme et d'alimenter une trésorerie positive et disponible de 2 089,11 € au 16 décembre 2016 ;
- L'analyse de la période post-clôture ne met pas en évidence d'événements pouvant remettre en question notre appréciation.



*Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation en société par actions simplifiée*

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 26 janvier 2017

Le commissaire aux comptes
Le commissaire à la transformation

PAREX Audit



Damlén Vercollier
Associé